

Le DON DE MOELLE : un espoir de guérison de maladies graves comme les leucémies

(Par Pierre Friedrichs ADSBE Entzheim)



*La greffe de moelle représente un espoir de guérison, parfois le seul. Cependant, certains malades ne peuvent être soignés faute de trouver un donneur compatible. En France, 150 000 personnes se sont déjà engagées à donner leur moelle osseuse (3600 en Alsace fin 2006). **Seriez-vous prêt à devenir volontaire pour faire un don ?** Pour vous aider à vous décider, nous avons sélectionné pour vous quelques réponses simples à des questions que vous pourriez vous poser.*

QU'EST-CE QUE LA MOELLE OSSEUSE ? La moelle osseuse est répartie dans les os du corps. Elle fabrique les cellules du sang (globules rouges, globules blancs, plaquettes sanguines) qui se renouvellent régulièrement. Il ne faut pas la confondre avec la moelle épinière, présente dans la colonne vertébrale, avec laquelle elle n'a rien à voir.

QUI PEUT DEVENIR DONNEUR VOLONTAIRE ?

Toutes les personnes en bonne santé, de 18 à 50 ans, qui acceptent d'être disponibles pour donner un peu de leur moelle osseuse à un malade qu'elles ne connaîtront pas. Elles resteront inscrites sur le registre des donneurs volontaires jusqu'à l'âge de 60 ans.

QUI GREFFE-T-ON ? Les greffes de moelle osseuse sont destinées aux malades dont la moelle ne fonctionne plus (aplasie) ou est envahie par des cellules cancéreuses (leucémie).

Une maladie affectant la moelle osseuse entraîne des conséquences graves : l'absence de globules rouges provoque une anémie ; celle de globules blancs des infections ; et celle des plaquettes des hémorragies.

EN QUOI CONSISTE LE DON DE MOELLE OSSEUSE ? La quantité de moelle osseuse prélevée est en rapport avec le poids du receveur. Le prélèvement s'effectue par une ou plusieurs ponctions au niveau des os du bassin, sous anesthésie générale (hospitalisation la veille du don pour une durée de 2 jours). Ce don justifie un arrêt de travail de 8 jours environ. L'activité de la moelle osseuse augmentera immédiatement après la ponction et compensera cette perte qui n'aura aucune conséquence sur la numération sanguine. Conformément à la Loi de bioéthique, le don de moelle osseuse est soumis aux mêmes règles que le don d'organes.

UNE RÉUSSITE QUI SUPPOSE UNE PARFAITE COMPATIBILITÉ

Pour qu'une greffe de moelle osseuse réussisse, il faut que la moelle osseuse du donneur et celle du receveur soient parfaitement « compatibles ». Il faut donc donner au malade une moelle osseuse aussi identique que possible à la sienne. C'est parmi les frères et sœurs qu'on trouve le plus facilement des sujets ayant le même groupe tissulaire (groupe HLA). Mais tous les malades n'ont pas un frère ou une sœur compatible. Dans 3 cas sur 4, le malade ne pourra bénéficier de greffe de moelle que si un donneur volontaire, ayant le même groupe HLA, lui donne un peu de sa propre moelle. Sans lien de parenté, la chance de présenter des caractéristiques HLA identiques n'est que de 1 sur 1 000 000. *La correspondance est donc très rare...*

LE REGISTRE DES DONNEURS VOLONTAIRES

Pour les 70 % de malades qui n'ont pas une sœur ou un frère compatible, un registre, composé de volontaires, offre la possibilité de trouver un donneur strictement identique.

Le registre français est connecté à d'autres registres internationaux pour accroître les chances des patients de trouver un donneur compatible.

Plus il y aura de volontaires inscrits et plus les malades auront une chance de trouver un donneur compatible.

L'inscription sur ce fichier nécessite (1) de compléter un questionnaire de santé, (2) de répondre aux questions du médecin du centre donneur sur son état de santé récent et ancien, (3) d'effectuer une prise de sang permettant de préciser son groupe HLA et son groupe sanguin ABO et rhésus, et enfin (4) un engagement du donneur révocable à tout moment.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pour le donneur volontaire, tout est gratuit. Les frais d'analyse du groupage tissulaire, d'hospitalisation et de greffe sont pris en charge par la Sécurité Sociale.

Pour toute **précision sur les conditions du don** merci de vous rendre sur le site internet du Centre donneur, qui se trouve sur le site de l'EFS-Alsace <http://www.efs-alsace.fr> - la transfusion : le don de moelle osseuse) ou de téléphoner au 03 88 21 25 07.